



Prolétaires de tous les pays,
unissez-vous !

LA FLAMME

N° 549 du
Mercredi
08 Mai
2024

ORGANE POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE DU BENIN

Rédacteur en Chef : Denis SINDETE

Prix : 300 Fcfa

ISSN 1607-3266 La Flamme (Cotonou) 01 BP 2582 RP COTONOU (Rép. Bénin) Tel: 97263620 Facebook : La Flamme Siteweb: www.la-flamme.org

Dépôt légal N° 549

Abonnements : Mensuel : 1.500 FCFA - Trimestriel : 4.000 FCFA - Semestriel : 8.000 - Annuel : 15.000 FCFA

Abonnements de soutien : A partir de 400 FCFA / Parution

Contre la gouvernance autocratique de Patrice Talon

Les peuples du Bénin s'éveillent

- 1- Grève des conducteurs de Taxi « Tôkpa-Tôpka »
- 2- Grève des conducteurs de Taxi de l'axe Azôvè - Cotonou
- 3- Marche des populations contre l'insécurité à Tanguiéta
- 4- Communiqués du PCB, du FP et de la Diaspora
- 5- Déclarations de soutien du WYSN (Nigéria) et du SGM (Ghana)

Commémoration du 7 Mai, Journée Nationale
de Lutte contre la Torture au Bénin

Page Inter

Le peuple béninois autour de l'ODHP
pour dire « Plus jamais ça ! »

Solidarité avec la Palestine
La criminalisation du mouvement n'empêchera
pas la solidarité avec le peuple palestinien



Echos des Régions

EDITORIAL**Les masses s'éveillent, le pouvoir autocratique panique et se découvre davantage**

Les mouvements insurrectionnels de rejet de la dictature autocratique ne faiblissent pas. Au contraire ! On assiste de plus en plus à une sorte d'émulation dans les combats. Et comme il en a été le 1^{er} MAI sur toute l'étendue du territoire national, par des manifestations contre la faim et l'insécurité (avec des appels à la démission de Talon), diverses couches sociales s'engagent de plus belle dans les luttes protestataires. Le pouvoir est pris de panique de sorte que même les acquis et les manifestations officielles consacrées depuis des décennies sont réprimés. Tout cela accroît encore plus la colère populaire.

De Tangiéta à Cotonou, de Porto-Novo à Azovè, etc, ce sont les populations qui s'insurgent et indexent les représentants du pouvoir failli. Ou encore, les conducteurs de taxi qui déclenchent des grèves d'avertissement pour dire non et se font des promesses de nouvelles manifestations.

Le dictateur autocrate Talon de plus en plus acculé, exhale les puanteurs nauséabondes de son système. Il se découvre chaque jour un peu plus, et le monde entier voit mieux le dictateur révélé comme en témoignent les messages de soutien venant de l'extérieur.

Les jeunes, les travailleurs et le peuple sont à bonne école dans l'affirmation qu'ils en ont marre et que Talon dégage pour céder la place à un pouvoir patriotique et démocratique probe.

La Rédaction

ACTUALITE POLITIQUE**Contre la gouvernance autocratique de Patrice Talon****Les peuples du Bénin s'éveillent****1- Grève des Topka Topka de l'axe routier Porto-Novo-Cotonou**

Les conducteurs de minibus communément désignés Topka-Topka à Cotonou et à Porto-Novo, suffoqués face aux mesures répressives de la police décident de rompre le silence. Le lundi 6 mai 2024 dans deux grandes villes du Bénin, à savoir Porto-Novo et Cotonou, ils lancent une grève d'avertissement de soixante-douze (72) heures pour protester contre la deuxième phase de répression des infractions au code de la route.

Ils retirent leurs véhicules de la circulation. Le transport en commun sur les réseaux routiers de ces deux villes est paralysé. Les conducteurs de Topka Topka s'insurgent contre

l'imposition du port obligatoire de ceintures de sécurité parce que cette mesure qui n'est pas adaptée pour les passagers à bord de leurs véhicules. Ils dénoncent l'aveuglement du Gouvernement qui feint d'ignorer que les véhicules à quatre roues dits Tokpa-Tokpa sont dépourvus de ceinture de sécurité et qu'il a fallu des adaptations pour transformer ces véhicules de transports de marchandises en ceux de passagers. A plusieurs reprises les conducteurs ont prévenu le pouvoir. Mais il fait la sourde oreille et ne vise qu'à réprimer et se faire des sous...C'est cette imposition de port de ceinture inappropriée qui est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

Sur les axes routiers, on observe une affluence des passagers habitués à ces moyens de transport. Mais, les parcs sont vides. Ceux qui ont des urgences sont contraints de se référer aux conducteurs de taxi-motos pour leur course. On peut retenir que les prescriptions que les dirigeants ont établies dans le cadre du transport routier compliquent la circulation des biens et des personnes. C'est un véritable calvaire pour les conducteurs ainsi que pour les usagers de la route.

A toutes ces difficultés de circulation, s'ajoute la cherté du prix de l'essence au bord des rues. Face à tous ces problèmes, le gouvernement de Talon ne s'en préoccupe guère. Les conducteurs de véhicules Topka-Topka ont raison de manifester pour protester contre les mesures qui rendent le trafic difficile. Seule issue désormais, les luttes contre les injustices, contre les répressions aveugles et contre les mesures anti sociales qui ruinent l'existence. Bravo et félicitations aux conducteurs de Topka Topka pour leur résistance.

AFi Tossou

2- Face aux tracasseries policières, les conducteurs de taxis (autos) d'Azové-Cotonou en grève.

Le lundi 28 Avril 2024, les conducteurs de taxis Azové-Cotonou ont observé une grève de 24h.

Les motifs qui sous-tendent cette grève sont les tracasseries policières dont ils sont quotidiennement victimes, et ensuite l'annonce de la deuxième phase de répression des infractions au code de la route.

Ainsi pour exprimer leur ras-le-bol, ces conducteurs de taxis qui utilisent l'axe Azové-Cotonou ont fait de cette journée du lundi, une journée ville morte. Les automobiles sont garées à domicile. Les passagers en partance pour Cotonou ou qui veulent se rendre à Lokossa, Comè, Ouidah, Pahou, Hèvié, CEG Godomey, bref avant Cotonou, sont venus constater à l'auto-gare d'Azové que rien ne bouge. Aucun véhicule à la gare.

C'est en posant des questions pour comprendre ce désert de taxis qu'un chauffeur raconte : « Aujourd'hui, on fait grève. On

n'en a marre ! D'Azové (Couffo) pour Cotonou (Littoral), les passagers payaient 3.000F. Un véhicule de cinq places doit prendre 4 personnes en plus du chauffeur. 3 000Fx4 =12.000F. Quand on fait l'aller et le retour, ça donne 24 000f. L'essence est actuellement à 700f. Si on prend au moins 30 litres ça fait 21.000f. On doit payer le péage d'Ahozon par deux fois, manger et réserver un peu d'argent pour l'entretien du véhicule. Or, tous les jours, les prix des denrées augmentent ; le prix du carburant augmente et le prix des pièces aussi augmente. Tu fais des réparations, la main d'œuvre du mécanicien augmente. C'est en plus de tout cela qu'on va encore faire face aux tracasseries diverses de la police où il faut payer des dizaines de milliers de francs au trésor, ou pour la fourrière. On gagne combien, finalement ?».

C'est en raison des tracasseries policières particulières envers les conducteurs de taxi, avec en plus ce qui se dessine pour la seconde phase de répression annoncée et au regard de ce qui se vit avec cette répression sauvage pour non port de casque que : Face la vie chère, à la faim qui n'épargnent aucune couche de la société auxquelles s'ajoutent les répressions policières, les conducteurs de taxis d'Azové refusent d'accepter de continuer de souffrir et décident de faire savoir au gouvernement qu'ils n'acceptent plus de subir et disent non.

Ils disent qu'il revient au pouvoir de subventionner le carburant afin que le prix du transport soit accessible aux passagers. Et aussi que cessent les tracasseries policières afin d'alléger les souffrances quotidiennes des conducteurs.

Le pouvoir est ainsi prévenu. La grève du 28 avril n'est qu'un avertissement.

Tognigban, Correspondant de la Flamme dans le Couffo

3- Marche contre l'insécurité à Tanguiéta

Le samedi 4 mai 2024, les élèves du Ceg1 de Tanguieta et les populations se sont mobilisés et ont pris d'assaut les rues. C'est pour réclamer la sécurité et la quiétude des populations suite à la recrudescence et l'inaction des autorités qui ne font rien contre l'insécurité grandissante dans la zone. Voici ce qu'on peut entendre d'un porte-parole des manifestants : << Face à la recrudescence et l'inaction des forces de sécurité pour protéger les citoyens de la Commune de Tanguiéta, il est impératif que nous, en tant que population, nous levions et interpellions les différentes autorités >>.

Les populations de Tanguiéta s'insurgent donc contre l'insécurité persistante et le silence coupable des autorités compétentes en la matière. L'assassinat dans la nuit du 30 au 31 mars 2024 dans son domicile, de Bonaventure Kinéri, un enseignant au CEG 1 a été celui de trop. Bien avant ce cas, il y en a eu d'autres et à chaque fois, les populations sont sans

secours appropriés et sans dispositif sécuritaire qui assure leur quiétude. Tanguiéta rentre malheureusement ainsi dans le cortège des communes du septentrion en proie à l'insécurité avec la présence des troupes françaises. Et c'est d'autant plus révoltant que le Gouvernement de Talon s'acharne sur les paisibles usagers des routes en les faisant brutaliser ou tuer, au lieu d'utiliser les policiers et les autres forces militaires à bon escient en les équipant convenablement pour les rendre aptes à assurer la sécurité des populations.

Mais les populations poussées à bout face à l'inertie coupable du Gouvernement, trouvent la solution ; elles s'insurgent pour dire ça suffit ! Elles dénoncent dans la pratique et dans la rue, les crimes du dictateur autocratique apatride Talon qui ne pense qu'à faire venir dans notre pays, les troupes étrangères françaises et américaines chassées du Sahel pour entretien et couverture du terrorisme.

Rapt

Correspondance

Marche pacifique pour célébrer le 1^{er} Mai

Les Travailleurs d'EREVAN Aéroport de Cotonou sont bloqués par la police Républicaine.

Quand j'entends les gens dire que notre pays est désormais sous la dictature et que notre démocratie est aujourd'hui enfoncée dans la boue, je ne comprenais pas grand-chose. Mais je viens de faire la triste expérience hier 1^{er} mai, fête des travailleurs.

Comme d'habitude, nous les agents du super marché EREVAN Aéroport de Cotonou, nous célébrons cette fête. Pour cette année, nous avons décidé de sortir en guise d'une marche pacifique pour commémorer ce jour et pour exprimer aussi notre ras-le-bol face à la vie chère et exiger de meilleures conditions de vie et de travail.

Mais cela a été une surprise générale pour tous les agents hier de voir tout le Super marché EREVAN assiégé par la police républicaine. Les policiers refusent à ceux qui sont déjà à l'intérieur de sortir et interdisent l'accès à ceux qui sont au dehors. Pendant plus de deux heures, tout le lieu est transformé en un camp de police. C'est d'autant plus étonnant que malgré le fait que le 1^{er} mai est une fête internationale, nous avons rempli les formalités nécessaires en la matière pour notre manifestation.

J'ai compris hier que l'amélioration des conditions de vie des travailleurs ne préoccupe pas les autorités du pays. Il y a recul démocratique dans notre pays vraiment et le pouvoir s'associe ainsi et appuie ceux qui nous exploitent.

C'est une amère leçon et nous devons persévérer et poursuivre la lutte.

Etienne B. Sagbohan.

4- 1 - A PROPOS DE LA SERIE DE FORFAITURES CONTRE LES MANIFESTANTS ARRETES LE 1ER MAI 2024

Communiqué du PCB



Communiqué

A PROPOS DE LA SERIE DE FORFAITURES CONTRE LES MANIFESTANTS ARRETES LE 1^{ER} MAI 2024

La Justice de Talon vient de sortir un communiqué en date du 06 mai 2024 sous la signature du procureur de la République du Tribunal de première instance de Cotonou, le magistrat Jules AHOGA à propos des 72 personnes arrêtées le 1^{er} mai 2024. Après avoir retenu, sous des arguments fallacieux, 41 personnes jusqu'au 06 mai 2024, le procureur Jules AHOGA justifie la poursuite de 21 personnes d'entre elles en les termes qui suivent : « *L'enquête s'est poursuivie à l'égard de quarante-une personnes (41) gardées à vue. Il s'est établi que ces personnes ont été recrutées dans les quartiers de Cotonou pour troubler l'ordre public. Elles ne justifient pas de qualité de travailleur. La réalisation d'un test urinaire, sur instruction du parquet, s'est révélée positive à l'égard de vingt-et-un (21) d'entre elles quant à la consommation et à l'usage de cannabis. Ces personnes sont poursuivies devant le tribunal correctionnel pour répondre des faits qui leurs sont reprochés* » (sic)

Ainsi de l'accusation d'attroupement non armé de personnes se rendant à une marche pacifique, et arrêtées dans leurs bus arraisonés, le pouvoir de Talon et son procureur en arrivent aux accusations de la qualité de non travailleur de certains et enfin à la consommation et usage de cannabis après un test décidé par le parquet sur des personnes gardées à vue depuis six (6) jours dans les locaux de la police, test réalisé sans leur présence et par un laboratoire sous le seul contrôle du pouvoir de Talon.

Où et comment la justice de Talon a-t-elle « établi que ces personnes - se rendant à une marche pacifique et arrêtées dans leurs bus- ont été recrutées... pour troubler l'ordre public ? » Le trouble à l'ordre public a-t-il connu un début d'exécution par des gens arrêtées dans leur bus ? N'a-t-on pas vu dans ce pays des gens accusées d'empoisonnement de chef d'Etat acquittées par la justice pour non début d'exécution du crime ? A-t-on besoin d'être « travailleur » pour se rendre à une manifestation de commémoration de la fête du Travail et une marche pacifique contre la faim et la vie chère ? Pourquoi et de quel droit un test urinaire pour trouver un prétexte ?

Il suffit de se poser ces questions pour voir que le pouvoir de Talon est pris de panique face à l'éveil du peuple dans toutes ses couches, panique transformée en une phobie de toute manifestation populaire. Alors, aux crimes passés, il s'enfonce et en ajoute d'autres plus révoltants, exécutés par des magistrats aux ordres et à qui le peuple demandera des

comptes ainsi qu'à leurs maîtres, comme cela se voit aujourd'hui dans le monde et en Afrique.

Car, quiconque connaît l'expérience du peuple béninois face à l'autocratie ainsi que celles d'autres peuples contre les maîtres impérialistes, sait que ces crimes n'arrêteront pas les masses populaires qui ont faim, qui étouffent sous les taxes et impôts injustes, sous des radiations et expropriations arbitraires, humiliées par la livraison du pays aux troupes d'occupation étrangères.

Les luttes continueront ; car, au bout, il y a la vie, le mieux-être, la liberté de vivre et de travailler ; et le remplacement de l'Etat néocolonial actuel par un **Etat Patriotique, Démocratique au service du Peuple**.

Liberté à toutes les personnes arrêtées le 1^{er} mai 2024.

Vive les luttes libératrices du peuple !

Cotonou, le 07 mai 2024

Le Parti Communiste du Bénin

4-2 Communiqué du Front Patriotique A PROPOS DE L'ATTEINTE AUX LIBERTES INDIVIDUELLES, DEMOCRATIQUES ET DE MANIFESTATIONS AU BENIN.



Communiqué du Front Patriotique

A PROPOS DE L'ATTEINTE AUX LIBERTES INDIVIDUELLES, DEMOCRATIQUES ET DE MANIFESTATIONS AU BENIN.

Le 25 Août 2023, j'ai lancé un appel à tous les patriotes du Bénin, à tous les partis politiques tant de la mouvance que de l'opposition, à toutes les confessions religieuses ainsi qu'aux anciens Présidents encore vivants, à toutes les ONG panafricanistes, aux Centrales et Confédérations Syndicales, et aux personnalités connues pour leur apport à la démocratie béninoise. Suite à cet appel, je leur ai adressé des demandes d'audience et ai été reçu par bon nombre d'entre eux. Presque tous ont trouvé mon appel pertinent et opportun.

Le 14 septembre 2023, le Front Patriotique du Bénin, a été porté sur les fonts baptismaux. Dans la déclaration, adoptée à l'unanimité, il est affirmé : ce que veut le peuple béninois aujourd'hui, c'est la Paix, la Sécurité, la Démocratie, le Pain, ainsi que la libération des détenus politiques et le retour sécurisé des exilés politiques et non à la guerre avec le Niger.

Dans la charte adoptée à cette occasion le même jour, il avait été décidé de :

- créer une Organisation anti-impérialiste, dénommée Front Patriotique contre la Guerre, la faim, pour la Paix, la Sécurité, et la Démocratie ;

Le Front ainsi créé est anti-impérialiste et ouvert à toute organisation, association, à toute personne physique, Béninois

tant de l'Intérieur que de l'Extérieur qui partagent les objectifs ci-après :

- Amener le Gouvernement et particulièrement le Président Patrice Talon à se retirer de toute opération préparatoire de guerre contre le peuple frère du Niger. Et faire une Déclaration publique dans ce sens.
- S'opposer à la transformation de notre Territoire en Base d'agression contre le peuple frère du Niger et à l'installation d'une base militaire française sur notre Sol et de toute base militaire étrangère en général.
- Faire adopter une Loi d'Amnistie pour la libération des Détenus politiques et le retour sécurisé des Exilés Politiques.
- Obtenir du Gouvernement, la prise des mesures sociales idoines en vue de résorber la question de la Faim qui règne dans les maisons de notre Pays.

Le front Patriotique fait l'amer constat que le Président Patrice Talon, multiplie des actes compromettants les principes les plus élémentaires de la démocratie, confirmant ses propos lors d'une rencontre avec le clergé béninois en 2018 : « nous allons compromettre la paix dans les temps à venir ...pour le développement ». Ainsi, un code électoral qui met à mal le vivre ensemble dans le pays, vient d'être voté et promulgué. La machine répressive pour faire taire toute voix discordante est systématiquement déployée. En témoigne, la répression de la marche des centrales syndicales du 27 avril 2024, suivie des arrestations. L'interdiction sur toute l'étendue du territoire de la commémoration de la fête internationale du 1er mai suite à l'appel de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin (CSTB) avec l'arrestation de 72 personnes qui se rendaient sur les lieux de la manifestation en transport en commun et inculpés pour attroupement non armé.

Juste pour conserver le pouvoir avec l'appui de la France, le Président Patrice Talon, se trouve ainsi en désaccord avec les objectifs du Front Patriotique rappelés ci-dessus et il revient aux patriotes du Front Patriotique de prendre acte surtout en ce moment où l'impérialisme international, français notamment, est passé ouvertement à une contre-offensive des positions des pays de l'AES, en finançant des antipatriotes de ces pays pour déstabiliser leur gouvernement. Pendant ce temps, on observe des attaques djihadistes devenues plus fréquentes au nord de notre pays, faisant plusieurs morts, (Kandi, Malanville, Tanguiéta, etc, de la transformation de notre pays en une base avancée de la franc Afrique dans la sous-région. En témoigne, la réunion des Ambassadeurs de France en Afrique de l'OUEST les 25 et 26 avril 2024 à Cotonou sur invitation de l'Ambassadeur de France au Bénin pour soi-disant évoquer les dynamiques régionales, discuter des nouveaux enjeux et thématiques de partenariat Afrique-France.

Face à ce tableau qui n'augure pas de bonnes perspectives pour la paix, le pain et la liberté pour un meilleur vivre ensemble, le Front Patriotique, invite :

- Tous les béninois toutes tendances confondues pour dire ensemble non à la gestion anti-démocratique du pays en

libérant tous les détenus politiques, les 42 personnes de la manifestation du 1er mai 2024 le retour sécurisé des exilés politiques et l'abolition de toutes les lois crisogènes ;

- Les peuples africains, ceux du Bénin en particulier à un patriotisme de bon aloi et à l'élévation du niveau de leur combat pour la reconquête de la souveraineté de leur pays, seule voie pour la garantie de leurs légitimes revendications et l'unité des peuples autour de leurs justes aspirations.

Face à la gravité de la situation, j'appelle tous les comités du Front et l'ensemble du peuple à intensifier la lutte pour la sauvegarde des libertés démocratiques, contre la faim, la guerre et le bradage de la souveraineté nationale de notre pays.

Cotonou, le 06/05/2024

Le Coordonnateur Général du Front Patriotique

Laurent METONGNON

4-3 ENCORE À PROPOS DE LA RÉPRESSION DE LA MARCHÉ DES TRAVAILLEURS DU 1ER MAI 2024

COMMUNIQUÉ CONJOINT DE LA DIASPORA BÉNINOISE

ENCORE À PROPOS DE LA RÉPRESSION DE LA MARCHÉ DES TRAVAILLEURS DU 1ER MAI 2024

La nouvelle est tombée au soir du 06 mai 2024 par un communiqué émis par le procureur Jules AHOGA : « L'enquête s'est poursuivie à l'égard de quarante-une (41) personnes gardées à vue. Il est établi que ces personnes ont été recrutées dans les quartiers de Cotonou pour troubler l'ordre public. Elles ne justifient pas de qualité de travailleur. La réalisation d'un test urinaire, sur instruction du parquet, s'est révélée positive à l'égard de vingt-et-un (21) d'entre elles quant à la consommation et à l'usage de cannabis. Ces personnes sont poursuivies devant le tribunal correctionnel pour répondre des faits qui leur sont reprochés ».

Pour rappel, le 1er mai 2024, le gouvernement avait fait arrêter 72 personnes qui se rendaient, à bord d'autobus, à la marche pacifique appelée par la Confédération Syndicale des travailleurs du Bénin (CSTB) pour la commémoration annuelle de la fête internationale du Travail. Le même jour, dans la soirée, 20 d'entre eux ont recouvré leur liberté d'aller et de venir. Le 03 mai, parmi les personnes venues au tribunal lors de la comparution des 52, deux (2) ont été arrêtées portant le nombre à 54. À la fin de la comparution, 42 d'entre elles ont vu leur garde à vue prolongée au motif d' « attroupement non armé ». Donc dans des autobus en circulation. Mais ce 6 mai, c'est sous un autre motif de « détention et de consommation de cannabis » que 21 personnes sont finalement déférées à la prison civile de Cotonou et poursuivies par l'État béninois. Un nouveau motif établi par des tests d'urine décidés par le parquet sur des personnes gardées à vue depuis six (6) jours dans les locaux de la police, prélèvements d'urine en l'absence de leurs avocats et tests réalisés par un laboratoire sous le seul contrôle du pouvoir et après avoir nourri eux-mêmes les

personnes en garde-à-vue alors que la nourriture apportée par leurs proches et parents leur avait été refusée. Même méthode de montage de preuves comme dans les dossiers de Laurent MÈTONGNON, Sébastien AJAVON et consorts.

L'évolution et les changements des motifs de détention et des poursuites de ces 21 personnes sont plus que troubles, abracadabrants et choquants.

C'est encore une nouvelle mascarade de justice au Bénin.

La diaspora béninoise est scandalisée. Elle s'indigne face à ces pratiques sordides et répugnantes propres aux pouvoirs dictatoriaux.

Aussi, par la voix combinée de quatre organisations de la diaspora, le Comité Culturel pour la Démocratie au Bénin (CCDB), l'Alliance Pour la Patrie dans la Diaspora (CAPPD), la Coordination générale, canal historique de la Résistance béninoise dans la diaspora* (CG-ch/RBD) et le *Rassemblement de la Diaspora Béninoise pour la Souveraineté (RDBS), la DIASPORA béninoise :

- Proteste contre l'incarcération injuste et la poursuite des 21 personnes arrêtées dans le cadre de la célébration de la fête du Travail ;
- Exige l'abandon pur et simple des charges grotesques fabriquées à leur encontre ;
- Exige leur libération immédiate et sans condition.

Paris, le 9 Mai 2024

- Le Comité Culturel pour la Démocratie au Bénin (CCDB),
- L'Alliance Pour la Patrie dans la Diaspora (CAPPD),
- La Coordination générale, canal historique de la Résistance béninoise dans la diaspora (CG-ch/RBD),
- Le Rassemblement de la Diaspora Béninoise pour la Souveraineté (RDBS)

5-1 WORKERS AND YOUTH SOLIDIARTY NETWORK (WYSN)*

National Secretariat : 20 Yalinga Street, Wuse 2, Abuja. E-mail: wysn@gmail.com Tel: 07065184322, 08022248811

4 mai 2024

Madame l'Ambassadrice du Bénin au Nigéria,
Paulette Marcelline Adjovi-Yekpe,
Parcelle 328,
Avenue de la Constitution (zone de l'ambassade),
Quartier central des affaires,
Abuja
Nigéria

LETTRE DE PROTESTATION

LIBÉREZ TOUS LES MANIFESTANTS DÉTENUS.

Chère Madame,

Le Réseau de solidarité des travailleurs et des jeunes (Workers and Youth Solidarity Network - WYSN) vous écrit pour condamner l'arrestation arbitraire des membres de la Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin (CSTB). Nous avons reçu la nouvelle choquante de l'arrestation massive de personnes le 1^{er} mai 2024 à Cotonou, en République du Bénin, la CSTB a appelé les travailleurs, les femmes des marché, les jeunes étudiants, les chômeurs, les jeunes et les artisans, etc., de Cotonou et des environs à se rassembler sur la place de l'Etoile Rouge pour la marche commémorative du 1er mai 2024. De la place de l'Etoile Rouge, en passant par l'église Saint-Jean et le carrefour d'UNAFRICA, la marche culmine à la bourse du travail pour le meeting de clôture.

Mais cet événement démocratique et historique a été réprimé par la police à l'aide de grenades lacrymogènes. L'événement a été massivement militarisé, 72 personnes ont été arrêtées lors de la violente attaque. Selon certaines informations, ils ont tous été emmenés à la Direction de la police judiciaire d'Aglangandan, après quoi 20 d'entre eux ont été relâchés. Les 50 personnes restantes sont toujours en garde à vue.

Les manifestants protestent contre la vie chère et aussi contre la présence de troupe militaire française en République du Bénin. Au sein du WYSN, nous nous opposons à ces attaques contre les droits démocratiques des gens à manifester, à se rassembler et à s'organiser.

Nous sommes heureux que l'événement se soit déroulé avec succès après que les manifestants n'aient pas été intimidés par la répression.

Le WYSN est solidaire de tous les camarades de la CSTB et des Béninois, victimes de la mauvaise gestion de Talon. Nous sommes fermement convaincus que la seule façon pour les opprimés d'évacuer leur cintre est de manifester dans la rue. L'attaque provoquée contre des manifestants ordinaires par le gouvernement Talon a été largement condamnée dans le monde entier. WYSN n'hésitera pas à organiser un sit-in de protestation devant l'ambassade de la République du Bénin à Abuja, au Nigeria, si le régime continue de maintenir des manifestants pacifiques en détention.

Nous appelons à nouveau à la libération inconditionnelle des manifestants détenus, et le gouvernement Talon doit s'excuser pour cette attaque contre des gens ordinaires.

Pour le WYSN

Dammy Owot

Le Secrétaire à l'Organisation

(Traduit par nos soins)

5-2 SOCIALIST MOVEMENT OF GHANA (SMG)

**www.smghana.org P.O. Box NT 272, Accra – Newtown Accra
07-05-2024**

Le SMG Demande La Libération Immédiate De 42 Syndicalistes Du CSTB Injustement Détenus Au Bénin.

Le Mouvement Socialiste du Ghana (SMG) condamne fermement l'arrestation et la détention de 42 syndicalistes de la Confédération des Syndicats du Travail du Bénin (CSTB) et appelle de toute urgence le président Patrice Talon à les libérer sans conditions préalables. Ces syndicalistes ont été injustement détenus le 1er mai alors qu'ils manifestaient pacifiquement contre le coût de la vie élevé, l'insécurité persistante et la répression croissante au Bénin.

Cette violation flagrante du droit des travailleurs à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'expression est profondément préoccupante. L'utilisation de gaz lacrymogènes et de mesures brutales pour réprimer la libre expression des syndicalistes dont le seul crime était de se rassembler pacifiquement pour les célébrations du 1er mai est totalement inacceptable dans tout cadre démocratique, surtout car cela signale le rétrécissement de l'espace démocratique au Bénin. Le coût de la vie croissant et les difficultés économiques accrues auxquelles sont confrontés les habitants du Bénin sont devenus insupportables et les citoyens ont le droit d'exprimer leurs préoccupations sans craindre la répression. Réprimer les protestations pacifiques ne fait qu'aggraver le mécontentement croissant et aliéner davantage les gens du gouvernement.

Nous exigeons que le président Talon et les autorités libèrent immédiatement les 42 syndicalistes du CSTB détenus et cessent toutes formes d'intimidation et de harcèlement à l'encontre des SOCIALIST MOVEMENT OF GHANA (SMG) www.smghana.org P.O. Box NT 272, Accra – Newtown Accra citoyens qui exercent leur droit de manifester pacifiquement. Tous les citoyens doivent avoir le droit d'exprimer librement leurs opinions sans craindre la répression.

Au lieu de réprimer la dissidence, le gouvernement devrait se concentrer sur la résolution des griefs économiques causés par des années de mise en œuvre de politiques économiques néolibérales dictées par des institutions occidentales. Nous demandons également que le gouvernement du Bénin assume les responsabilités financières et autres de prendre soin de tous les travailleurs blessés dans la répression de la protestation légitime. Le SMG est solidaire des travailleurs du Bénin et continuera à défendre les droits et libertés de la classe ouvrière dans le monde entier. Nous appelons toutes les forces progressistes à surveiller de près la situation et à exercer des pressions pour garantir que le gouvernement respecte ses engagements en matière de droits de l'homme et de gouvernance démocratique.

Kwesi Pratt, Jnr. General Secretary.

COMMÉMORATION DU 07 MAI, JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA TORTURE AU BÉNIN

Le peuple béninois autour de l'ODHP pour dire Plus Jamais ça !

Comme de tradition depuis 1990, l'Organisation pour la Défense des Droits de l'Homme et des Peuples (ODHP) a pris le relais des masses et a encore commémoré ce mardi 07 mai 2024 la journée nationale de lutte contre la torture au Bénin. Cette date a été instituée, Journée Nationale de Lutte contre la Torture en 1994 par le gouvernement de SOGLO après maintes luttes et réclamation des combattants pour la liberté et la démocratie ainsi que des masses. La commémoration de cette journée a été annoncée par l'ODHP à travers un communiqué de presse appelant à une marche pacifique pour la circonstance. Cette marche qui devait partir de la place de l'Etoile pour échouer à la Bourse du Travail a été interdite la veille par le Préfet Orounla. Naturellement sur ordre de la Hiérarchie comme ils disent désormais pour couvrir le vrai commanditaire. Le pouvoir a procédé à la militarisation du lieu de rassemblement (Place de l'Etoile rouge), empêchant ainsi les militants de l'ODHP et les participants de se réunir pour la manifestation.

Ceci n'a pas démobilisé les manifestants qui se sont organisés pour se retrouver à la Bourse du Travail pour y animer un meeting suivi de la traditionnelle cérémonie de dépôt des gerbes en mémoire des martyrs et héros du pays. <<Plus jamais ça ! Ni pardon, Ni oubli pour nos héros ! Liberté aux détenus et exilés politiques !>> Ce sont les slogans et revendications inscrits sur les banderoles et pancartes que brandissent les manifestants.

Des organisations politiques et syndicales ont été de la partie. Il y a la CSTB (Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin), l'UJCB (Union de la Jeunesse Communiste du Bénin), le Comité de Soutien aux Détenus et Exilés Politiques, AcPA (Actions Pacifiques), le MFLPP (Mouvement des Femmes pour la Liberté au Peuple et le Progrès social), etc. Toutes ces organisations ont à travers les interventions de leurs représentants, dénoncé les dérives dictatoriales du pouvoir actuel dit de la rupture dont la gouvernance brille par la violation flagrante des libertés individuelles et collectives, le pillage, la braderie de la souveraineté nationale. Dans la même dynamique, le Président de l'ODHP, Me. Aboubacar BAPARAPE a dans son message précisé les objectifs de la commémoration de cette Journée Nationale de Lutte contre la Torture instituée depuis 1994.

Il évoque en effet quelques noms des martyrs dont les enquêtes sur les conditions de leur assassinat ont abouti à l'institution de la journée du 07 mai. Il s'agit notamment de Luc TOGBADJA, Parfait ATCHAKA, Rémi AKPOKPO GLEGLE, MAMA YARI Moussa, Issifou ALASSANE, etc.

Ainsi pour les anciennes et nouvelles victimes de la répression, l'ODHP exige leur indemnisation et le jugement des tortionnaires.

En ce qui concerne les détenus et exilés politiques actuels, l'ODHP exige leur libération et leur retour au pays, en un mot une amnistie générale assortie de l'abrogation des lois scélérates. A l'issue de la Commémoration, une délégation de l'ODHP est allée porter au ministre de la justice les doléances des participants.

Lesquels participants très déterminés ont décidé de continuer le combat en portant les dénonciations de la gouvernance

autocratique partout afin que la mobilisation se poursuive pour y mettre fin. Pour que Plus Jamais ça dans notre chère patrie.

Brieux



N'OUBLIEZ JAMAIS ! ET PLUS JAMAIS ÇA !

Mesdames et Messieurs, Honorables invités, militantes et militants, sympathisants de l'ODHP,

Merci d'être venus célébrer avec nous la Journée nationale de lutte contre la torture.

Je voudrais rappeler des souvenirs et je vous invite à ceci :

« N'oubliez jamais tous ceux qui sont morts pour qu'à nouveau, les libertés brillent dans le ciel encore troublé de notre pays : Parfait ATCHAKA, Rémi AKPOKPO GLELE, Serge GNIMADI, Luc TOGBADJA, Maurice DANSOU, Crépin BOCO, etc. A la suite de Innocent Cocou HOUNYOVI, pour la plupart, ils ont donné leur temps et leur vie, toute leur vie pour que la jeunesse soit un jour heureuse de vivre dans son pays ».

Mais nous voilà à nouveau en face d'une nouvelle autocratie barbare. Parce que à la faveur de l'impunité entretenue sous le Renouveau Démocratique, les tortionnaires, les assassins et autres pilleurs d'hier et d'aujourd'hui se sont donnés la main pour poursuivre leurs sales besognes sous la nouvelle autocratie baptisée Rupture avec pour devise la ruse et la rage. Mais la jeunesse, les travailleurs et le peuple sont à bonne école et les suivent à la trace.

Sous le pouvoir du Président Talon, on parle abondamment de démocratie et d'Etat de droit. Mais le peuple ne voit et ne vit que la faim planifiée avec en plus la terreur instaurée ces derniers temps avec cette histoire de casque où de nombreux citoyens ont déjà perdu la vie sans que le pouvoir y mette fin ; démontrant ainsi que la vie humaine ne compte pas pour lui. Faut-il citer les centaines de dialysés livrés à la mort et qui continuent de mourir avec la suspension des subventions. Faut-il citer les morts innombrables par les vaccins Covid.19 sans la moindre précaution parce que cela a été décidé en France ?

A présent, on annonce des vaccins qui sont déjà là contre le paludisme pour les enfants. Le pays n'a aucun système de contrôle pour savoir si ces vaccins sont nocifs ou pas ; mais les dirigeants foncent tête baissée.

Au plan des libertés, on peut constater que c'est la liquidation systématique des acquis des luttes de la jeunesse et du peuple. Très tôt ce régime barbare a donné les couleurs avec l'interdiction des associations estudiantines. Puis, ce fut les libertés de manifestations, d'association, etc. Les prisons seront remplies de détenus politiques et beaucoup de compatriotes sont contraints à l'exil après les violences électorales de 2019 et 2020. Mais la pression populaire imposera une amnistie tronquée où les tortionnaires, assassins et leurs commanditaires sont protégés. Aujourd'hui, il y a toujours des détenus politiques en prison et

beaucoup de gens en exil. Le pouvoir autocratique ne se prive pas de les remplir toujours ou d'envoyer des contingents de manifestants pacifiques grossir les rangs ou remplir les commissariats. La répression des manifestations de travailleurs et du peuple contre la faim, les brimades, l'insécurité avec les troupes françaises, la répression des manifestations du 1^{er} Mai, fête internationale du travail, sur toute l'étendue du territoire nationale avec une centaine de détenus à Cotonou, dont certains libérés, d'autres maintenus ou soumis à des tests d'urine sont autant de preuves que la dictature autocratique viole les droits conquis de hautes luttes, et devient hors-la-loi.

Ce jour 7 mai, journée nationale de lutte contre la torture, journée officielle consacrée depuis 1994, ce jour mémorable a essuyé l'opposition du pouvoir et de ses sous-fifres (le Préfet Orounla notamment) à la marche pacifique pour la commémorer. L'humanité entière constate ainsi avec nous que le pouvoir autocratique de Talon est rentré dans l'illégalité en violant ses propres lois. Le peuple en tirera les leçons et nous sommes convaincus que ces leçons seront bonnes puisqu'il ne baisse pas les bras et nous sommes debout avec lui. Et il sait comment on vainc la dictature.

C'est pourquoi en commémorant nos héros et martyrs dans le contexte des violations systématiques des plages de libertés qu'ils ont aidées à conquérir, nous osons dire haut et fort : A bas la dictature autocratique ! En avant pour la reconquête de la démocratie avec un pouvoir patriotique et de probité qui respecte les libertés fondamentales, la mémoire de nos héros et martyrs (en rendant cette journée chômée et payée), la souveraineté du peuple, le départ des troupes françaises et autres de notre pays.

Nous exigeons en conséquence la libération de tous les détenus politiques, le retour des exilés politiques, la fin des brimades et de la torture, la fin de la faim imposée au peuple, le départ des troupes françaises et étrangères de notre pays. Que les nouveaux tortionnaires Orounla Alain, YAYA Soumaïla et Cie ainsi que tous les anciens soient châtiés à la mesure de leur forfaiture !

VIVE LE 7 MAI !

HONNEUR IMPERISSABLE A NOS HEROS ET MARTYRS !

VIVE LE PEUPLE BENINOIS DEBOUT ET AGUERRI !

PLUS JAMAIS ÇA !

Je vous remercie.

Me. Aboubakar BAPARAPE

Page Inter

Solidarité avec la Palestine

La criminalisation du mouvement n'empêchera pas la solidarité avec le peuple palestinien

Dès le 7 octobre, le gouvernement a cherché à empêcher que la solidarité avec le peuple palestinien, victime d'une guerre d'extermination, puisse s'exprimer.

Ce fut d'abord l'interdiction des manifestations de soutien au peuple palestinien sous prétexte de « risque de trouble à l'ordre public » et des amendes de 135 euros pour ceux qui s'avisait de braver ces interdictions. Mais cela n'a pas découragé les manifestants qui ont bravé les forces de l'ordre et réussi très souvent à tenir des rassemblements. Autre tentative pour empêcher le mouvement de solidarité de s'exprimer : les poursuites judiciaires contre des organisations ou des responsables d'organisations qui n'ont pas publiquement dénoncé le caractère « terroriste » du Hamas (notamment le NPA et la FI) et une pression constante sur l'ensemble du mouvement de solidarité pour que, dans chaque prise de position, il y ait une dénonciation des « crimes du Hamas ». Entre le 7 octobre et le 31 décembre 2023, 385 « signalements » pour des propos liés à la guerre au Proche-Orient ont été transmis à la justice – la plupart émanant d'associations sionistes étroitement liées

à Israël, telle l'Organisation juive d'Europe –, une enquête ayant été lancée dans presque tous les cas ! Si, au plus fort de la guerre, les pressions ont été moindres – e principe de la réalité du génocide en cours s'imposant – elles sont revenues en force à partir du mois d'avril, après la suspension des bombardements systématiques sur Gaza. Pressions mais aussi multiplication des poursuites à l'encontre de syndicalistes, de dirigeants politiques et d'élus, en particulier FI. Ces derniers mois, plusieurs condamnations à de la prison avec sursis ont déjà été prononcées. C'est le cas notamment pour le secrétaire de l'UD CGT du Nord, Jean-Paul Delescaut, condamné le 18 avril à un an de prison avec sursis (voir article p.8). Une condamnation qui constitue un dangereux précédent. Non seulement elle criminalise le soutien au peuple palestinien mais conteste, de plus, au syndicat le droit de s'exprimer sur des questions politiques. Et ce alors que plus d'une quarantaine de procédures sont actuellement en cours pour apologie du terrorisme ou remise en cause de l'Etat d'Israël, pour des propos tenus au lendemain du 7 octobre ou des tracts, tweets et tribunes ayant paru tout au long de ces six premiers mois de guerre.

Le 17 avril, une réunion publique à l'université de Lille où Rima Hassan, juriste franco-palestinienne candidate FI aux élections européennes, devait intervenir aux côtés de Jean Luc Mélenchon, était « annulée ». Deux jours plus tard, elle était convoquée pour « audition libre » et le 23, c'était au tour de la députée FI, Mathilde Panot, pour la prise de position officielle de FI au lendemain du 7 octobre.

Le NPA et Révolution permanente, à travers son dirigeant Anasse Kazib, ainsi que nombre de militants actifs dans le mouvement de solidarité avec la Palestine ont également été convoqués. Si le gouvernement misait sur un recul du mouvement de solidarité, cette entreprise de criminalisation a eu l'effet inverse. Alors que les manifestations commençaient à s'essouffler, les étudiants de Sciences-Po Paris ont pris le relais, rejoint par ceux d'autres écoles de province, exigeant que les

conseils d'administration suspendent les partenariats de leurs écoles avec des universités israéliennes. Une exigence reprise dans plusieurs universités et qui commence à faire boule de neige. Et pour être entendus, ils sont passés à l'action, occupant leurs écoles pour dénoncer la guerre en cours à Gaza. Un mouvement qui s'inscrit dans une mobilisation internationale qui n'a cessé de monter en puissance, notamment aux Etats-Unis, où plusieurs universités ont été occupées plusieurs jours durant. Mais comme aux Etats-Unis, la réponse du gouvernement aux occupations a été médiante : intervention de la police et consignes de fermeté données aux directeurs de ces institutions qui pourraient se traduire par des renvois, des sanctions disciplinaires ou la non-délivrance de diplômes. Les réactions à ces attaques ont été unanimes. Notre parti apporte son soutien à toutes celles et ceux qui sont victimes de la répression. Avec l'ensemble des forces du mouvement de solidarité, il dénonce cette criminalisation de la solidarité avec le peuple palestinien en lutte contre l'apartheid, l'occupation et la colonisation, pour son droit à vivre sur sa terre et à décider de son destin. Une criminalisation qui, demain, pourrait s'étendre à d'autres luttes, comme celle du peuple kanak mobilisé pour son indépendance.

Extrait du Journal La Forge du PCOF, N°661

***Les voies électorales
pour la restauration de
la démocratie et du
patriotisme au Bénin
sont fermées
Levons-nous et
Sortons du
SYSTEME
AUTOCRATIQUE DE
PATRICE TALON !***